



## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 SEPTEMBRE 2016

Présenté à une séance extraordinaire du  
17 novembre 2016  
par la mairesse, madame Diane Aubut

Citoyennes, Citoyens,

Nous vous transmettons par la présente, le rapport annuel du maire traitant de la situation financière de notre municipalité. Les données de ce rapport reposent sur les états financiers vérifiés de 2015 et les prévisions pour la fin de l'année 2016.

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal et de l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, les sujets abordés se résument ainsi :

1. Le résumé financier 2015 (voir page 1, au point 1) et le rapport des vérificateurs externes (voir page 2, au point 1.2);
2. Les indications préliminaires des résultats financiers au 31 décembre 2016 (voir page 2, au point 2.1) et le programme triennal des dépenses d'immobilisations 2016-2017-2018 (voir page 2, au point 2.2);
3. Les orientations préliminaires du budget 2017 et du programme triennal des dépenses d'immobilisations 2017-2018-2019 (voir page 3, au point 3);
4. Les rémunérations et allocations des élus (voir page 4, au point 4);
5. Le dépôt de la liste des contrats (25 000 \$ et plus) (voir page 4, au point 5).

### 1. LE RÉSUMÉ FINANCIER 2015 ET LE RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES

#### 1.1 Résumé financier 2015

##### Recettes et dépenses

Les opérations financières du fonds d'administration montraient un excédent de l'exercice à des fins fiscales de 74 830 \$; les recettes s'élevaient au total à 3 552 961 \$, comparativement à des dépenses de 3 760 234 \$ et des éléments de conciliation à des fins fiscales de 282 103 \$.

##### Surplus

Au 31 décembre 2015, la municipalité avait un surplus qui provient de :

Surplus au 31 décembre 2014,	828 551 \$
Résultat net de l'exercice 2015,	<u>74 830 \$</u>
Total	903 381 \$
Ajout affectation à l'exercice 2015	<u>-400 619 \$</u>
<b>Surplus au 31 décembre 2015</b>	<b>502 762 \$</b>

## Service de la dette

Au 31 décembre 2015, l'endettement à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 3 706 600 \$. Le taux d'endettement est de 1,90 % en fonction de la richesse foncière uniformisée (194 541 522 \$) et un endettement per capita de 1 790,70 \$ en raison principalement des travaux d'assainissement des eaux et de la mise aux normes de l'eau potable.

### **Règlement d'emprunt et échéance :**

Aqueduc Île-du-Grand	35 400 \$ échéance 2017
Chemins des îles	57 000 \$ échéance 2019
Aréna	100 000 \$ échéance 2021
Assainissement des eaux	1 482 000 \$ échéance 2025
Mise aux normes	1 456 000 \$ échéance 2032
Mise aux normes	301 400 \$ échéance 2033
Autopompe	274 200 \$ échéance 2024

### **Remboursement de la dette en 2015**

Capital	525 600 \$
Intérêts	147 005 \$
Total	672 605 \$

## **1.2 Le rapport des auditeurs**

Les auditeurs de notre municipalité, la firme Désaulniers, Gélinas, Lanouette, s.e.n.c.r.l. ont produit un rapport pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2015. Ce rapport stipule que les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité à cette date ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

## **2. LES CONSTATS PRÉLIMINAIRES DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2016 ET LE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018**

### **2.1 Les indications préliminaires des états financiers de l'année 2016**

Les prévisions budgétaires adoptées pour l'année 2016 s'élevaient à 3 835 754 \$. L'analyse des résultats d'opération jusqu'à ce jour indique que nous devrions enregistrer un équilibre budgétaire pour l'année 2016 sans l'utilisation de l'ensemble des surplus accumulés tel que prévu lors de l'adoption du budget. À ce jour, nous prévoyons utiliser 143 527 \$ des surplus accumulés comparativement aux 400 619 \$ prévus au budget. Un solde de 257 092 \$ sera reporté pour utilisation ultérieure dans le cadre de nos projets d'immobilisation.

Certaines dépenses ont été remises au budget 2017 en raison de manque de ressources et d'autorisations de ministères non reçus.

Encore cette année, en raison de l'excellent prix que nous avons obtenu pour la réparation des chemins (asphaltage), la municipalité a dépassé son budget prévu à ce chapitre.

### **2.2 Le programme triennal des dépenses d'immobilisations 2016-2017-2018**

Ce programme, qui a comme but premier de planifier les dépenses d'immobilisations de la municipalité en fonction d'un niveau d'endettement acceptable, a été adopté en même temps que les prévisions budgétaires 2016.

Les prévisions s'élevaient pour ces trois années à 2 767 674 \$ dont 2 213 270 \$ pour l'année 2016, 428 000 \$ pour 2017 et 126 404 \$ pour 2018.

Voici le suivi des projets prévus pour 2016 :

<u>Projet</u>	<u>Montant</u>	<u>Suivi</u>
Agrandissement, rénovation et mise aux normes de l'hôtel de ville	750 000 \$	En cours
Équipement de bureau	35 000 \$	Remis 2017
Véhicule d'urgence	200 000 \$	En cours
Borne fontaine sèche	45 000 \$	Remis 2017
Caméra thermique – SPI	8 000 \$	Réalisé
Virée Île-du-Grand	25 000 \$	En cours
Chambre et débitmètre	70 000 \$	Réalisé
Lecteur de pompe	4 520 \$	Réalisé
Douche oculaire	10 000 \$	Réalisé
Projet développement résidentiel	612 000 \$	En cours
Programme de revitalisation	20 000 \$	Réalisé
Achat terrain parc et station	100 000 \$	Réalisé
Mise aux normes – Centre récréatif Jean-Guy Houle	300 000 \$	En cours
Aréna – Équipements	3 000 \$	Réalisé
Projet quai	22 750 \$	En cours
Tables et scène	8 000 \$	Réalisé

Projets 2017 (en révision lors du dépôt du budget 2017)

Équipement de bureau	7 000 \$
Équipement de pompier	15 000 \$
Pacte rural (projet à définir)	20 000 \$
Aréna – Équipements	3 000 \$
Programme de revitalisation	20 000 \$
Île-à-Lafond (rue Gamelin) – Aqueduc	300 000 \$
Chapiteau	3 000 \$
Terrain de tennis et parc	60 000 \$

Projets 2018 (en révision lors du dépôt du budget 2017)

Programme de revitalisation	20 000 \$
Investissement dans le cadre du TECQ	106 404 \$

### 3. LES ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES DU BUDGET 2017 ET LE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

#### Orientations et priorités, exercice financier 2017

Le conseil est fier des réalisations des trois premières années de son mandat et entend poursuivre son plan pour la dernière année de ce mandat.

Il faut toutefois se rappeler qu'en cette période de restriction budgétaire, la municipalité fait face à de nouvelles réalités imposées par le gouvernement québécois. Nous devons agir avec vigilance afin de ne pas pénaliser les citoyennes et citoyens de notre municipalité.

Le conseil et l'administration sont toujours vigilants en regard des programmes de subventions disponibles afin de réaliser les travaux nécessaires pour l'entretien et le développement de ses infrastructures.

De plus, la lourdeur administrative et réglementaire vis-à-vis les administrations municipales rend les processus difficiles et souvent compliqués pour répondre aux exigences des différents ministères du gouvernement du Québec. Le conseil souhaite l'adoption rapide des nouvelles règles de gouvernance de la part du gouvernement afin de faciliter la gestion.

À notre dernière année de mandat, les priorités retenues pour l'année 2017 seront les suivantes :

- Réaliser le projet de réfection de l'hôtel de ville actuel en agrandissant le rez-de-chaussée. Ce projet permettra d'améliorer les services offerts et l'accessibilité des lieux à tous les citoyens et citoyennes de la municipalité.
- Durant l'année 2015, la municipalité a procédé à une consultation auprès de la population. Cette consultation a permis de dégager quelques éléments nous permettant d'élaborer un plan d'action triennal qui a été adopté en décembre 2015 afin d'assurer le développement des services de loisirs, de la culture ainsi que de la vie communautaire de la municipalité. Le conseil souhaite poursuivre la mise en place de ces priorités.

Une assemblée de présentation des projets, à la population, a été tenue en septembre 2016 afin de présenter, plus concrètement, certains de ces projets :

- Réaménagement du terrain de tennis, aménagement d'un espace vert et parc familial à l'arrière de l'hôtel de ville;
- Réparation de la clôture du terrain de baseball;

- Aménagement d'un quai et mise en place d'un projet de location de kayak. Ce projet se développe en collaboration avec l'Association des pourvoyeurs de Sainte-Anne-de-la-Pérade ainsi que Développement économique Canada où une demande de subvention a été présentée et attribuée;

- Rénovation du centre récréatif Jean-Guy Houle permettant d'en maximiser l'utilisation. Une demande de subvention a également été présentée afin de réaliser ce projet et attribuée;

- Modification de la caserne des pompiers actuelle ou construction d'un nouveau bâtiment afin d'accueillir la nouvelle unité d'urgence pour le service de protection incendie (SPI) et les premiers répondants;

- Poursuivre les efforts de développement économique, touristique et culturel :

- Poursuivre les efforts de développement et promotion résidentielle par, entre autres, le développement d'un nouveau secteur résidentiel;

- Collaborer avec le milieu au développement touristique.

- Poursuivre notre travail concernant la revitalisation de la municipalité :

- Inciter la population (citoyens, commerçants, municipalité) à faire des efforts supplémentaires afin de poursuivre l'embellissement du village;

- Poursuivre les efforts de remplacement du mobilier urbain et mise en place d'un plan horticole afin d'embellir notre municipalité.

- Renouveler et mettre à jour le plan d'action de la politique familiale et Municipalité amie des aînés.

- Travailler de concert avec le comité organisateur des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade dans le but de planifier les festivités qui débiteront le 31 décembre 2016.

**Ces priorités seront au centre des préoccupations du conseil municipal, tout en assurant une gestion efficace et serrée de nos revenus et dépenses.**

#### 4. RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), voici les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent annuellement de la municipalité ou d'un organisme supra municipal sont :

Organisme	Fonction	Rémunération	Allocation de dépenses	Total
Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade	Maire	9 622 \$	4 700 \$	14 322 \$
	Conseiller	3 133 \$	1 567 \$	4 700 \$
MRC des Chenaux	Maire	6 614 \$	3 307 \$	9 921 \$

#### 5. LE DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS (25 000 \$ ET PLUS)

Conformément à l'article 955 du Code municipal, j'ai également déposé une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ou des contrats cumulant plusieurs dépenses de 2 000 \$ dont le total excède 25 000 \$ que la municipalité a conclu depuis le dernier rapport sur la situation financière déposé en novembre 2015.

<u>Contractant</u>	<u>Objet du contrat</u>	<u>Montant</u>
CGER	location autopompe	25 793,90 \$
Ent. Rivard & Frères Inc.	contrat déneigement	219 602,28 \$
Hydro-Québec	électricité	185 910,15 \$
Ministre des Finances	service de la SQ	156 942,00 \$
M.R.C. des Chenaux	quote-part, recyclage, ordures, enfouissement et inspecteur	440 146,07 \$
Municipalité Batiscan	achat d'eau, emprunt	171 687,97 \$
Ultima Inc. (Groupe)	assurances	41 829,00 \$
Croix-Bleu du Québec	assurances collectives	46 239,75 \$
Groupe Lafrenière		
Tracteurs	pièces et réparation	29 383,83 \$
Pluritec	services d'ingénieurs	36 597,62 \$
Labo SMi	études techniques	29 421,59 \$
Lebel Asphalte	pavage	96 224,77 \$
Me Bélanger, Beaudette et associés	achat des terrains de la Fabrique (parc et terrain station de pompage), compte en fidéicommis	100 000 \$
PAX excavation	affaissement Rapide Nord	139 031,74 \$
La Pérade Ford	achat F150 – 2011 et réparations	29 503,83 \$
Samson et frères	nettoyage des puits	27 021,83 \$
Turcotte et frères	chambre de débit	65 432,11 \$
	<b>Total :</b>	<b>1 840 768,44 \$</b>

#### Invitation

Le **budget 2017** ainsi que le plan triennal d'immobilisation 2017-2018-2019 seront adoptés lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **lundi 19 décembre 2016, à 19 h 30, au centre communautaire Charles-Henri Lapointe**. Le conseil municipal vous invite à venir assister à cette séance afin de prendre connaissance du dépôt des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017.

La mairesse,  
Diane Aubut